



SUPPLÉMENT FAMILIAL DE TRAITEMENT : DES ÉVOLUTIONS CONFIRMÉES !

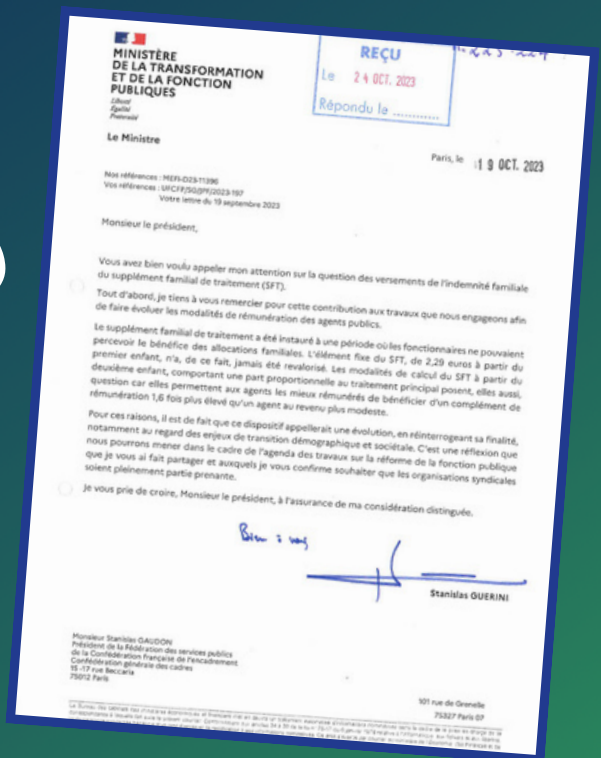
La fédération des services publics CFE CGC avait saisi le Ministre de la Transformation et de la Fonction Publiques.

Les revendications pour une mesure plus juste :

- ➔ Revalorisation du montant du SFT dès le 1er enfant.
- ➔ Modification des modalités de calcul après le 2ème enfant.

**LE MINISTRE NOUS
RÉPOND :**

**CE DOSSIER SERA INSCRIT À L'AGENDA
SOCIAL DANS LE CADRE
DE LA RÉFORME DE LA FONCTION PUBLIQUE !**



**LA FÉDÉRATION PORTERA CE DOSSIER FIDÈLE
À SES ENGAGEMENTS POUR TOUS LES
FONCTIONNAIRES
DE TOUTES LES CATÉGORIES ET CONTRACTUELS !**

